

### Durée

2 JOURS  
(14 heures)

### Public concerné

Tout public

### Pré-requis

Connaissance d'internet  
nécessaire

### Tarif\*

#### > Formation collective

(de 5 à 8 stagiaires)

- Public artisan :  
**90 €/jour/personne**
- Public non artisanal :  
**285 €/jour/personne**

#### > Formation individuelle

- Public artisan :  
**435 €/jour/personne**
- Public non artisanal :  
**845 €/jour/personne**

\* Se renseigner pour connaître les conditions  
de financement de la formation

### Lieu

Orléans / Montargis

### Dates

27/04 & 28/04 - 05/07 & 06/07 - 16/09 &  
17/09 - 29/11 & 30/11

\* Validation de la session de stage  
collectif dépend du nombre d'inscriptions

### Délais d'accès

Le délai d'accès varie en fonction  
du nombre d'inscription, du  
financement mobilisé et du délai  
d'accord de prise en charge

### En savoir +

Séverine DOKOSI  
☎ **02 38 42 12 75**  
s.dokossi@cma-loiret.fr

### ► Objectifs

#### Comprendre l'intérêt et les enjeux d'un bon référencement sur internet

Attirer plus de visiteurs sur son site  
Identifier les règles du référencement  
Utiliser les réseaux sociaux (Facebook pro, LinkedIn, ...)  
Multiplier les liens vers et depuis d'autres sites  
Suivre et soigner sa e-réputation

### ► Programme

#### JOUR 1 : ACQUERIR DE NOUVEAUX CLIENTS AVEC LE MARKETING DIGITAL

Etre visible avec un site internet et un blog  
Optimiser son référencement naturel (SEO)  
Travailler son référencement payant (SEA)  
La place de l'e-mail marketing dans une stratégie digitale  
Intégrer les réseaux sociaux à la stratégie digitale

#### JOUR 2 : UTILISER LES MEDIAS SOCIAUX POUR MIEUX COMMUNIQUER

Définir les objectifs  
Identifier les cibles et définir les différents publics  
Choisir les réseaux sociaux adaptés : Facebook, LinkedIn, Google, My Business, ...  
Définir une ligne éditoriale et des contenus adaptés  
Mesurer l'efficacité de sa stratégie et la faire évoluer  
Développer la relation client via les médias sociaux

### ► Méthodes et moyens pédagogiques

Mise en pratique grâce à des exercices d'application.

### ► Document remis

Remise d'un support écrit reprenant une synthèse des informations de la formation. Echange de courriel entre intervenant et stagiaire.

### ► Formateur

**BAPTISTE Didier** : titulaire d'un diplôme Executive MBA ESCP Europe, anime les cours dans différents domaines, conduite de projet, marketing stratégie, entrepreneuriat en digital, innovation, création d'entité/service à l'internationale, création et gestion d'entreprise, développement et lancement de nouveaux produits.

## DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :  
Elodie GUIET

## ORGANISME DE FORMATION

Chambre de métiers  
et de l'artisanat Loiret

N° SIRET :  
130 027 980 00023

N° de déclaration  
d'existence :  
24450381045



## ► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté. Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage. Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur. Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

## ► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

**Une enquête de satisfaction** est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

## ► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en œuvre dans une situations sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluations est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

## ► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.  
Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

## ► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSI** ☎ 02 38 42 12 75  
s.dokossi@cma-loiret.fr